

Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN

MODELE DE RAPPORT D'EXECUTION

Les informations devront être fournies, au format typographique Tahoma taille 10 et sous Word, en remplissant le présent formulaire.

Merci de vous référer à l'Annexe III de la convention de financement passée avec le CF-UICN avant de remplir ce rapport afin de vous conformer aux engagements contractuels stipulés dans la Convention de financement.

Un rapport d'exécution couvre la période s'étant écoulée depuis la remise du précédent rapport, et non depuis le démarrage du projet.

Le rapport d'exécution est à envoyer par version électronique uniquement.

1. Convention N° : 2014_1_CI 2

2. Titre du projet : Projet de conservation de tortues marines en Côte d'Ivoire

3. Pays et nom de l'organisme : Côte d'Ivoire - SOS Dassioko

4. Date de remise du rapport d'exécution : 23 mai 2015

5. Numéro du rapport d'avancement deuxième et dernier

6. Pièces jointes annexées au rapport (type (photo, rapport d'étude, carte etc..) avec intitulé) **incluant les documents stipulés dans « Sources de vérification » de votre cadre logique :**

- a. Photos des tortues après la ponte,
- b. Photos des nids,
- c. Photos de tortues nouveaux nés,
- d. Photos des tortues prises dans les filets et relâchées,
- e. Photos des campagnes de sensibilisation
- f. Rapport des patrouilles de surveillance,
- g. Rapport de la Police Maritime de Grand Béréby sur la surveillance du port de pêche
- h. Conventions de partenariat avec 1 hôtelier (les autres deux conventions ont été envoyées avec le premier rapport)
- i. Copie de l'article de presse

7. Rapport couvrant la période : du 01 mai 2015 au 31 janvier 2016

8. Rapport présenté par : Gomez José, responsable du projet, gomezp_jm@hotmail.com

9. Résumé relatant l'avancement du projet dans la période couverte par ce rapport : activités principales réalisées et niveau d'atteinte des réalisations contractualisées dans la convention de financement entre le CF-UICN et votre organisation (merci de copier-coller au préalable les activités stipulées dans l'Annexe III de la Convention) :

Les activités stipulées dans l'Annexe III de la Convention, paragraphe 3, sont :

- **Le biomonitoring hebdomadaire** se poursuit au même rythme d'octobre 2015 à janvier 2016 ; c'est à dire 234 heures de biomonitoring par semaine sont réalisées pour permettre à environ 1 000 femelles de retourner en mer après la ponte pour localiser et sécuriser leurs nids :

Cette deuxième année, le rythme a augmenté puisque nous avons jusqu'à quinze jeunes. Les 15 membres se divisent en cinq équipes de deux personnes de la manière suivante :

- une équipe pour la zone de Roc ;
- une équipe pour la zone Dawa-Mani,
- Deux équipes pour la zone Mani-Dodo ;
- Deux équipes pour la zone Dodo – Gnegbabo
- Deux équipes pour la zone Gnégbabo – Kablaké ;

Ces équipes patrouillent chacune une zone de la plage, de manière que la plage entière (30 km) est couverte par les patrouilles. Chaque membre se repose une nuit sur deux, et fait dix heures de patrouilles par nuit, ce qui revient à 15 membres x 30 heures par semaine (minimum): 450 heures de biomonitoring par semaine.

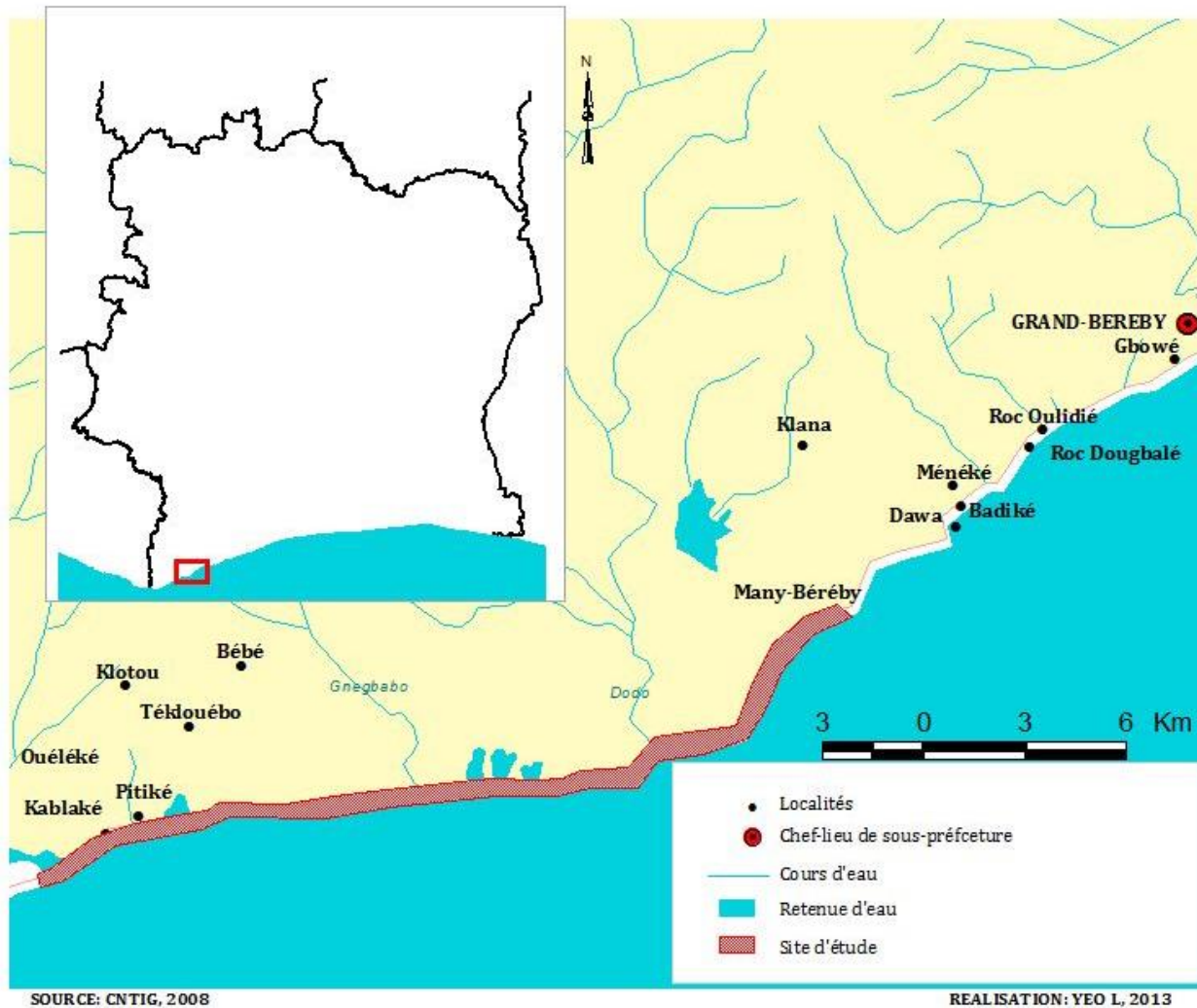
Chaque équipe couvre à peu près 8 kms de plage.

Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN

Les résultats sont bons, puisque seulement 4 tortues ont été tuées et 21 nids pillés.

A la fin de la saison de ponte 2015-2016, nous ne pourrions pas arriver à l'objectif de 1 000 femelles protégées car cette année encore n'a pas été une bonne année de tortues luth, qui sont venues moins nombreuses que d'autres années. A 31 décembre nous sommes à 459 nids pondus.

Tout porte à croire que nous serons dans les mêmes chiffres que l'année passée en termes de nids pondus et protégés (autour de 650 tortues et leurs nids protégés).



Comme fait marquant et auquel on ne s'attendait pas, une tortue caouanne (*Caretta Caretta*) femelle a échoué sur la plage de Mani en décembre 2015. C'est la première fois que cette espèce de tortues marine a été vue en Côte d'Ivoire. Cela porte à 5 le nombre d'espèces de tortues marines recensées en Côte d'Ivoire.

Le niveau d'attente de cette activité est de 100 %

- 50 000 bébés tortues sont relâchés:

Les deux écloséries construites l'année passée sont toujours fonctionnelles. 20 nids y ont été déplacés, et le reste des nids (439) nids ont été laissés à l'état naturel.

Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN

Il est impossible de suivre tous ces nids laissés sur la plage, et un bon nombre ne sont pas encore éclos car la saison est encore loin d'être finie.

Mais si on prend 80 œufs éclos par nid, nous trouvons 459 nids pondus -21 nids pillés = 438 nids x 80 = 35 040 bébés tortues relâchés en mer cette année.

Les nids ont plus de 80 œufs (jusqu'à 130), mais certains œufs n'arrivent pas à éclore, d'autres sont mangés principalement par les crabes.

Niveau d'attente de cette activité à l'heure actuelle: 70%. Mais c'est une activité toujours en cours.

- Un programme de développement ecotouristique est mis en place sur le site du projet impliquant les 3 villages concernés;

Ce programme est une réussite. Des conventions de partenariat ont été signées avec les hotels Katoum et la Flotte de grand Bereby et Palm Roc Beach de San Pedro.

Notre principal partenaire es l'hotel Katoum a Grand Bereby, qui a envoyé plus de 200 touristes pour visiter le projet.

L'hôtel Katoum a même construit une petite cabane pour les touristes qui viennent visiter le projet.

Des libérations de bébés tortues et des tortues adultes ont eu lieu sur la plage de l'hôtel Katoum et de l'hôtel La Flotte en présence de touristes.

Les activités d'écotourisme oint commencé depuis Novembre 2014 et concernent les plages de Dawa, Mani et Pitiké.

Il s'agit d'organiser des sorties sur les différentes plages avec les touristes qui sont pour la plupart très intéressés et enthousiasmés par nos travaux qu'ils jugent être une première en Côte d'Ivoire et une initiative formidable pour les générations a venir mais aussi pour les tortues marines menacés d'extinction.

Par ailleurs des tee-shirts confectionnés sont mises en vente dans ces hôtels afin d'aider nos équipes sur places à travailler avec les fonds obtenus.

Comme résultats nous avons pu enregistrer jusqu'à nos jours plus de 200 personnes de nationalité différentes et surtout européenne sur nos différents sites pour l'observation des tortues adultes venues pondre ou des « bébés tortues » venant d'éclore.

Malgré le texte de la convention signée, nous ne percevions pas de recettes de la venue des touristes jusqu'en novembre 2015. Mais l'un de nos gardes a menacé de ne plus accompagner les touristes si les revenus ne nous étaient pas versés. Depuis lors, les hôtels versent au projet 3 000 FCFA par touriste.

Individuellement, un touriste allemand appelé Olaf Grell a obtenu l'année passée 2 800 000 FCFA de la Fondation Lighthouse pour notre projet. Cet argent a servi à payer les équipes 3 mois supplémentaires et à acheter des équipements.

M. Grell est très intéressé par notre projet et tente de parvenir à un accord avec la GIZ pour que le projet de conservation de tortues marines soit inclus dans le projet de la GIZ sur le parc national de Tai. M. Grell souhaite aussi qu'une offre globale incluant la visite du Parc National de Tai et le projet de tortues soit proposée aux touristes dans le cadre des activités de promotion de l'écotourisme du Parc National de Tai initiés par la GIZ.

Niveau d'attente de cette activité : 100%

- Deux campagnes de sensibilisation sur la loi coutumière et les sanctions prévues sont réalisées permettant de toucher environ 400 personnes;

Des projections de films ont été réalisées dans les villages suivants:

- Roc Oulidié le 22 février 2015;

Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN

- Roc Dougalé le 8 mars 2015;
- Mani en Mai 2014 et juin 2015;
- Kablaké le 16 août 2015
- Pitiké le 18 août 2015.

Ces projections de films attirent tout le village, car n'ayant pas de courant, ces activités sont une nouveauté pour nombre des habitants. Les films permettent de montrer la biologie et l'écologie des tortues, et à la fin on explique le contenu de la loi coutumière protégeant les tortues marines et leurs œufs.

On a pu ainsi toucher près de 3 000 personnes.

A la fin du film, on ouvre des séances de questions réponses qui nous permettent de revenir sur le sujet du statut protégé des tortues.

On peut assurer que le 95 % des habitants de ces villages connaissent le contenu de la loi coutumière et la respectent.

En plus de cela, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été menées dans d'autres villages tels que Boubelé, qui est un gros village situé en bordure de mer et à 29 km de Tabou abritant un port de pêche.

Nous avons aussi intervenu dans les villages de Gbowé dans la commune de Béréby, et dans les unités agricoles V4 de la SICOR et Dolé 2 de la SOGB abritant des populations d'environ 500 à 800 personnes.

La Police Maritime nous accompagne toujours dans ces activités.

Niveau d'attente de cette activité : 100%.

- Des projections de films sur les tortues marines suivies de discussions sont réalisées dans 5 villages, permettant de toucher environ 1 000 personnes,

Le sujet a été déjà abordé dans le point précédent.

Niveau d'attente de cette activité : 100%.

- Au moins 10 courriers dans le cadre d'échanges d'information sur les résultats du projet concernant les tortues marines sont envoyés à 5 projets homologues;

Avec Trokon Saykpa (seaturtlewatch - Liberia), Andrew Tokpa (save my future - Liberia) et Edward Aruna (Reptile and Amphibian Program - Sierra Leona), le sujet principal a été la création d'un partenariat entre les projets de Sierra Leona, Libéria et Côte d'Ivoire en vue d'élaborer un projet conjoint qui serait soumis au CEPF, ou à d'autres bailleurs.

On a créé entre tous les quatre un groupe Facebook pour faciliter les contacts. Il a eu beaucoup plus de 10 courriers.

Avec Angela Formia (WCS-Gabon), les contacts ont concerné le développement du projet, l'assistance à Alexandre Dah dans le cadre de la rédaction de sa thèse, et la tenue au Gabon en juillet 2015 d'un atelier sur les TED (Turtle Excluder Device ou système d'exclusion de tortues dans les filets des chalutiers) auquel ont participé deux personnes de la Côte d'Ivoire.

Il a eu beaucoup plus de 10 courriers.

Les contacts avec Andrews Agyekhoumhene (Wildlife Division-Ghana) ont concerné la possibilité de créer un partenariat pour présenter des projets ensemble. Il n'a pas eu de réponse à notre courrier.

Niveau d'attente de cette activité : 95%

- Un article portant sur les résultats du projet en lien avec les tortues marines est publié dans un journal ou une newsletter;

Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN

L'article a été publié dans le journal "Fraternité Matin" le lundi 11 janvier 2016.

Veuillez trouver en annexe une copie de l'article.

Niveau d'attente de cette activité: 100%.

Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN

10. Progrès réalisés détaillés :

A partir du cadre logique de votre dossier complet de projet, détaillez le niveau d'atteinte de chaque résultat ainsi que l'atteinte des indicateurs selon le modèle ci-dessous (à remplir dans le format excel joint en Annexe) :

ANNEXE IV – CADRE LOGIQUE DU PROJET « PROJET DE CONSERVATION DE TORTUES MARINES EN COTE DIVOIRE »

FINALITE GENERALE*	OBJECTIFS SPECIFIQUES**	RESULTATS ATTENDUS***	****INDICATEURS <i>(pour un résultat attendu, il peut y avoir un ou plusieurs indicateurs)</i>	*****Sources de vérifications	*****ACTIVITES <i>(les activités sont reliées directement aux Résultats et non aux Indicateurs et Sources de vérification)</i>
La préservation des tortues marines est renforcée grâce à une protection participative des animaux et de leur habitat ainsi qu'à la création d'alternatives économiques au profit des populations du littoral	OS 1: La préservation des tortues marines et de leur habitat est renforcée	1.1 Les populations de tortues marines sont protégées	I 1.1.1: 13 jeunes assurent 234 heures de biomonitoring par semaine (13 jeunes*18 heures/semaine réalisées en 6 nuits) 100%	PV de constitution des comités, Rapport d'activités, fiches de suivi, photos	1.1.1 Créer et rendre opérationnels les comités de sauvegarde des tortues sur les sites du projet
			I 1.1.2: Environ 1 000 femelles adultes protégées 80% (en cours)	Rapport d'activités, fiches de suivi, photos	1.1.2 Renforcer le système de surveillance nocturne des tortues afin d'assurer la protection des femelles lorsqu'elles retournent à la mer après la ponte
			I.1.1.3: Environ 50.000 bébés tortues naissent par an 80% (en cours)	Rapport d'activités, fiches de suivi, photos	1.1.3 Assurer la protection des nids laissés sur la plage 1.1.4 Construire 2 écloseries et assurer le lâcher des nouveaux nés et leur protection jusqu'à leur entrée en mer
			I 1.1.4: Réduction significative des cas de vente de viande de tortues sur le marché de Grand Béréby 90%	Rapport Police maritime, Rapport ONG, photos	1.1.5 Renforcer les capacités techniques de la Police maritime en vue d'assurer une surveillance accrue du port de pêche de Grand Béréby pour libérer les tortues prises dans les filets des pêcheurs

Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN

	1.2 Une loi coutumière en matière de protection des tortues marines est formalisée et la sensibilisation est renforcée	I 1.2.1: Une loi coutumière relative à la protection des tortues marines est validée et est appliquée 90% car le braconnage n'est pas entièrement disparu	Copie de la loi coutumière	1.2.11.2.1.1 Elaborer une loi coutumière relative à la protection des tortues marines, la faire valider par les chefs coutumiers des villages impliqués et par la Police maritime et encourager son application effective
		I. 1.2.2: 5 campagnes dans 5 villages (les 3 villages du projet + 2 autres villages riverains abritant des braconniers); 1 500 personnes environ touchées 100%	Comptes rendus des campagnes, Rapport d'activités, photos	1.2.2.1 Réaliser des campagnes de sensibilisation dans 5 villages (3 villages du projet + 2 autres villages) pour expliquer le contenu de la loi coutumière et les sanctions prévues 1.2.2.2 Mettre en place un programme d'information-éducation-communication dans les 5 villages
		I 1.2.3: 100 posters et 500 T-shirts produits 80% car beaucoup de Tshirts n'ont pas encore été vendus	Copies des posters, photos	1.2.3.1 Produire les posters et les T-shirts et les distribuer
		I.1.2.4: 6 panneaux de sensibilisation produits (soit 2 par village) et implantés 100 %	Photos	1.2.4.1 Produire et implanter les panneaux de sensibilisation sur les plages des 3 villages concernés
	1.3 La protection des tortues marines est renforcée à travers un échange d'informations avec des projets homologues	I.1.3.1 : Au moins 10 courriers envoyés à au moins 5 partenaires, 1 article publié dans une newsletter ou journal 95%	Copies des courriers et de l'article publié	1.3.1.1 Promouvoir la communication entre projets homologues et publier l'article
OS 2: La valorisation écotouristique des sites du projet est promue en vue de la réduction de la pauvreté	2.1 Les capacités de 13 jeunes en biomonitoring des tortues et en guidage sont renforcées	I.2.1.1: 13 jeunes formés en biomonitoring et au guidage 100%	Liste des formés, compte rendus des formations, photos	2.1.1.1 Sélectionner 13 jeunes et les former au biomonitoring et au guidage touristique
	2.2 L'écotourisme est promu dans la zone d'intervention du projet	I.2.2.1: Au moins 3 conventions de partenariat signées avec 3 hôtels ou agences touristiques à Grand Béréby ou Abidjan 100%	Copies des conventions de partenariat	2.2.1.1 Signer des conventions de partenariat avec les hôteliers ou agences touristiques pour l'inscription de visites des sites du projet dans leurs offres

**Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN**

	2.3 Des revenus financiers additionnels sont générés au profit des communautés riveraines	I.2.3.1: Ressources financières générées 80% car on a commencé tard à percevoir les entrées des touristes	Reçus de paiement, fiches de suivi, bilan financier, photos	2.2.1.1 Assurer l'accueil et le guidage des touristes 2.2.1.2 Mettre en place un comité de gestion des recettes de l'écotourisme et les doter d'outils basiques de gestion comptable
OS 3: Les conditions des ménages des communautés du littoral sont améliorées	3.1 La perception du projet par les populations locales est améliorée et leur adhésion est consolidée	I.3.1.1: 1.500 personnes ont accès à de l'eau potable en permanence 100%	Rapport d'activités, photos	3.1.1.1 Réaliser les travaux d'adduction d'eau potable afin d'améliorer les conditions d'accès des populations de Mani à l'eau potable

Programme de Petites Initiatives (PPI) 2011-2013
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
Comité français de l'UICN

11. Autres commentaires :

Vous pouvez ajouter ici si vous le souhaitez des informations relatives à la progression de votre projet (obstacles rencontrés, réussites particulières etc...).

Des activités de conservation de tortues ont aussi eu lieu sur la plage de Mondoukou, à 30 km d'Abidjan. Ces activités ont permis de sauver 20 nids et 1700 nouveaux nés de tortues marines. Pour être proche d'Abidjan et pour la quantité de vacanciers qui viennent sur cette plage, les activités de conservation des tortues peuvent avoir un plus grand impact sur l'opinion publique que celles de la zone de Grand Bereby.

La Fondation Ensemble a approuvé à SOS-Dassioko un projet de conservation de tortues marines en Côte d'Ivoire d'un montant de 8 922 €. D'autres démarches sont en cour pour assurer la continuité du projet. Ces démarches sont avec les organismes suivants :

- FWS : ils assurent un financement depuis 2010. Nous espérons qu'ils vont continuer encore l'année prochaine ;
- Fonds Sociaux de Développement de l'Ambassade de France ;
- Programme Self-Help de l'Ambassade des Etats Unis ;
- Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF). Un appel à projets concernant l'Afrique de l'Ouest sera lancé vers juin 2016.

Finalement, le programme PNUD/FEM de Microfinancements a approuvé un projet de construction d'un centre de réunion dans chaque village qui sera électrifié avec énergie solaire et équipé de prises de courant pour la recharge de portables, batteries, etc., une TV solaire et un réfrigérateur solaire. Les travaux sont déjà en cours. Ces actions sociales servent à améliorer la perception que les populations locales ont du projet et à assurer leur adhésion.

Merci beaucoup à toute l'équipe du PPI qui nous a permis de réaliser ce projet !!